

Je n'ai pas rencontré cependant de pièces remarquables signées d'un de ces deux noms.

Je souhaite que cet essai fasse sortir de l'ombre d'autres pièces qui permettent d'identifier ou de mieux connaître les relieurs liégeois.

PIERRE DELRÉE.



ICONOGRAPHIE DE LA VILLE DE TONGRES



N dépit de l'attrait que cette antique cité possède, et qui jadis devait encore être bien plus prenant, Tongres n'a guère sollicité le crayon du dessinateur ou l'outil du graveur.

De quelque côté qu'on s'en approche, sa silhouette ne manque jamais de charme, mais, située à l'écart des grandes voies de communication, depuis que les routes romaines qui y convergent, avaient perdu leur importance, la ville n'était guère fréquentée par les voyageurs.

Tandis que Huy et les pittoresques localités qui s'échelonnent le long de la Meuse et, d'autre part, Spa et les environs, ont souvent été, comme on disait autrefois, « pourtraits », l'iconographie de Tongres antérieurement au XIX^e siècle, est loin d'être abondante.

De vues générales de ce temps, il n'en existe pas au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Belgique, et celui de la Bibliothèque nationale à Paris n'en contient qu'une. Au fait, cette planche due à Merian et celle qui figure dans les *Délices du Pays de Liège* sont les seules vues gravées avant 1800 qui aient été signalées.

Un dessin et deux peintures portent à cinq le nombre des représentations de la ville antérieures à cette date, qui étaient jusqu'ici connues.

Le hasard m'a permis d'allonger cette courte liste en y ajoutant un dessin et deux estampes des plus rares qui avaient échappé à l'attention des chercheurs (1).

Avant d'aborder l'examen de ces différentes pièces, il ne sera pas inutile de rappeler la disposition du pourtour de la ville délimité par des remparts. Ceux-ci, suivant sur la majeure partie de leur parcours, un tracé différent de celui de l'enceinte romaine, furent édifiés vers 1257-1264. Ils subirent au cours du temps, diverses transformations qui, sauf en un point, n'en modifièrent cependant pas la situation (2).

Au sud-ouest de la ville, s'ouvrait, dans la direction de Liège, la Loerepoort ou Loereporket, la porte des tanneurs, dite aussi Jekerpoort, porte du Geer, ou Luycker-

(1) Mon distingué confrère le Comte de Hemricourt de Grunne a eu l'amabilité de me faire bénéficier pour leur étude, de la grande connaissance qu'il possède du Tongres d'autrefois. Qu'il veuille bien accepter l'expression de ma gratitude.

(2) Sur cette question des remparts, voyez JEAN PAQUAY, *Tongeren voorheen* (*Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLIX [1935], pp. 5-12) où l'auteur reprend et complète les travaux antérieurs.

poort, porte de Liège, dont une tour la Velinxtoeren est en partie conservée.

Baignée par les eaux du Geer, l'enceinte montait légèrement en oblique dans la direction de la Moerepoort ou porte de Visé, dont je reparlerai ci-après.

Plus tard, entre la porte de Liège et la rue Saint-Jean, le rempart reporté plus au sud, dessina une courbe sortante pour englober le quartier des tanneurs.

Non loin de là, une poterne permettait aux habitants d'accéder à la rivière pour y puiser de l'eau et y laver leur linge. C'était aussi sans doute là qu'abordaient les barques. Plus à droite, la base de la Lakenmakerstoren, la tour des drapiers, se baigne dans le Geer (1).

(1) PAQUAY a varié son opinion au sujet de la dénomination de la tour dont les restes se voient encore au bord du Geer, et dont il a publié la photographie entre autres dans *Tongres. Guide illustré*, Tongres, N. Theelen-Michiels, s. d., p. 57.

En 1911 (*Bulletin*, t. XXIX [1911], p. 61), il l'appelait par erreur (Voyez *Bulletin*, t. XLIX [1935], p. 7, n° 3), Lakenmakerspoort, et en 1913 (*Bulletin*, t. XXXI [1913], p. 79), ainsi que dans son *Guide* (pp. 57 et 59), il la nommait Lakenmakerstoren, tour des drapiers.

Mais dans les errata du tome XXXI du *Bulletin* (p. 432), il écrivait : « P. 79, ligne 14, au lieu de : On y voit les ruines de la tour des drapiers, *Lakenmakerstoren*, lisez : Les circonscriptions du quartier chargé de la défense du *Lakenmakerstoren* que nous avons publiées dans *B.S.S.L.L.*, t. XXV (1907), p. 375, en note, prouvent que la *Lakenmakerstoren* se trouvait plutôt près de Saint-Jean. Cette tour est démolie. La tour que nous avons désignée, par erreur, sous ce nom, étant située au Béguinage, n'avait pas de dénomination ni de défenses spéciales. »

L'auteur aura sans doute, par après, trouvé étrange qu'une tour qui devait cependant jouer un rôle dans la protection de la ville, n'aurait pas porté de nom, et qu'on ne serait pas préoccupé de la défendre. Aussi, en 1935 (*Bulletin*, t. XLIX, p. 7) mentionne-t-il, parmi les cinq tours en partie conservées : « Lakenmakersstoren langs den Jeker. »

Bien qu'il se soit abstenu de s'en expliquer, il a eu grandement raison d'en

A l'extrémité sud-est du rempart, se dresse la seule porte de la ville qui ait résisté aux outrages du temps et des hommes. Toutes les autres furent, en 1673, détruites ou gravement endommagées sur les ordres de Louis XIV, en guerre contre les Provinces Unies des Pays-Bas. Les attaques de la mine ne vinrent point à bout de la Moerepoort. Une inscription tracée au-dessus de la baie permettant l'accès à ses étages, donne la date du 3 mars 1373.

Elle fut aussi parfois appelée porte du pont. Un pont jeté sur le Geer la mettait, en effet, en communication avec la route venant du sud.

La rivière abandonne alors la ville et coule vers l'est, tandis que le rempart se dirige d'abord vers le nord, puis au delà de la porte de Maestricht, opère une courbe rentrante en direction de l'ouest.

Avant d'atteindre la porte de Maestricht, Trichterpoort, la muraille dont il subsiste des fragments, était jalonnée par deux tours, la Smeetoren, tour des fèvres, et la Cremer-toren, tour des merciers.

Un peu au nord-ouest de la porte de Maestricht, l'enceinte prenant la direction de l'ouest, dessinait un angle obtus vers le sud, puis à l'extrémité de la branche occidentale de cet angle, se courbait vers le midi pour aboutir à la porte de Hasselt, ou Hemelingenpoort. Entre cette dernière et la porte de Maestricht, étaient situées deux tours d'aspect identique, qui existent encore en partie,

revenir à son opinion première. On chercherait en vain, dans les vues des remparts antérieures à leur extension au XVII^e siècle, une seconde tour dans le secteur longeant le Geer.

ainsi que la Sacktoeren démolie en 1839. Des deux tours subsistantes l'une aurait porté l'appellation de Schaetzentoren, l'autre aurait été dénommée indifféremment Goeswynstoren et Cleydersnyderstoren. Dans le cas où elle n'aurait porté qu'une seule de ces dénominations, il resterait à déterminer l'emplacement de la tour qui aurait reçu le second de ces noms.

La porte de Hasselt n'était séparée de la porte de Saint-Trond ou Kruispoort, que par la Vleyshouwerstoren, la tour des bouchers, que dans les derniers temps, on décorait à tort du nom de Sacktoeren (1), et qui fut stupidement démolie en 1880.

De la porte de Hasselt, le rempart redescendant vers le sud, était presque rectiligne jusqu'à la porte de Liège.

Deux portes s'y ouvraient : la porte de Saint-Trond que j'ai mentionnée, et la Steenrepoort ou Steenderpoort, la porte de Coninxheim.

Au total, six portes perçaient la muraille qu'épaulaient sept ou huit tours. Ces données faciliteront l'étude des vues anciennes de la ville que nous allons entreprendre.

Le premier de ces documents que nous offre l'ordre chronologique, est un dessin à la plume rehaussé d'aquarelle, placé en tête du manuscrit autographe de la chronique de Jean de Brusthem qui repose à la Bibliothèque

(1) PAQUAY qui rectifie cette erreur (*Bulletin*, t. XLIX [1935], p. 7), non seulement l'avait aussi commise (*Bulletin*, t. XXIX [1911], en face de la p. 60), mais dans ce même tome XLIX, en face de la p. 21, il publie deux photographies de la Vleyshouwerstoren, démolie avant 1880, sous le nom de Sacktoeren, tandis qu'il dit (p. 7) que la Sacktoeren avait été détruite en 1841.

royale à Bruxelles, sous le numéro 21.822 (Planche I).

Cette vue qui mesure nonante-deux millimètres sur cent deux millimètres, est identifiée à coup sûr par les armoiries de la ville qui y figurent. Je me hâte d'ailleurs d'ajouter que leur présence n'était nullement nécessaire pour que ce résultat fût atteint. Plus d'un détail conservé ne laisse aucun doute à l'observateur.

Comme Jean de Brusthem, franciscain du couvent de Saint-Trond, date la dédicace de sa chronique de 1545, et qu'il est mort le 28 octobre 1549, c'est entre ces deux dates extrêmes que se place l'exécution de cette vue (1).

Sa présence s'explique par le fait que l'auteur fait débiter son œuvre à la fondation de Tongres par les Troyens. Ajoutez-y que des deux hommes qui, au dire de Jean de Brusthem, l'aidèrent de leurs conseils et de leurs encouragements, l'un, chanoine de Saint-Lambert, était originaire de Tongres.

Je noterai encore qu'en 1851, le manuscrit de sa chronique appartenait à H. De Bellefroid, de Tongres, dans la famille duquel il était conservé depuis un temps immémorial (2). Enfin, une autre œuvre de notre auteur fut recueillie en 1566, par les religieuses de Millen, localité située à peu de distance de Tongres. On peut en conclure que cette ville était familière à notre personnage. Peut-être fût-ce lui-même qui en traça la représentation.

Comme la plupart de celles qui nous ont été conservées,

(1) Sur Jean de Brusthem et son œuvre, voyez S. BALAU et E. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, tome II, Bruxelles, 1931, pp. 1099.

(2) FRANÇOIS DRIESEN, *Recherches historiques sur Tongres et ses environs*, Tongres, Veuve J.-P. Collée, 1851, p. 55, note 1.



TONGRES ENTRE 1545 ET 1549.

celle-ci a été prise du sud de la ville, de l'ancien marais, entre les portes de Liège et de Visé.

Tel Tongres se présentait au voyageur qui venait de la capitale de la principauté. Le Geer ajoutait alors au panorama l'agrément de son cours capricieux.

Malheureusement, l'auteur n'a dessiné que la partie orientale de la ville.

Prenons cette vue comme il nous l'offre, et examinons-la, ainsi que nous ferons des suivantes, en commençant par notre gauche, comme on lit un texte.

Au delà du Geer dont je reparlerai plus loin, se voient, au premier plan, les remparts dont certains vestiges subsistent. A l'époque où notre auteur les figurait, ces fortifications avaient déjà subi des modifications.

La construction massive qui se voit en partie à l'extrême gauche est la Loerepoort, la porte de Liège.

Au centre du dessin, s'ouvre une poterne flanquée de deux tourelles. Celle de droite est sommée d'une toiture en poivrière. Ce que j'ai dit plus haut de la raison d'être de cette ouverture, est confirmé par ce que nous montre l'auteur.

Vers la droite, la partie inférieure du mur présente quatre arcatures aveugles, et dans le secteur suivant, on en devine quatre autres. De tels détails ne peuvent être imaginés. Il est évident que l'auteur les a observés. Il a d'autant plus de droit à notre croyance que des arcatures de ce genre subsistent encore dans les restes des remparts.

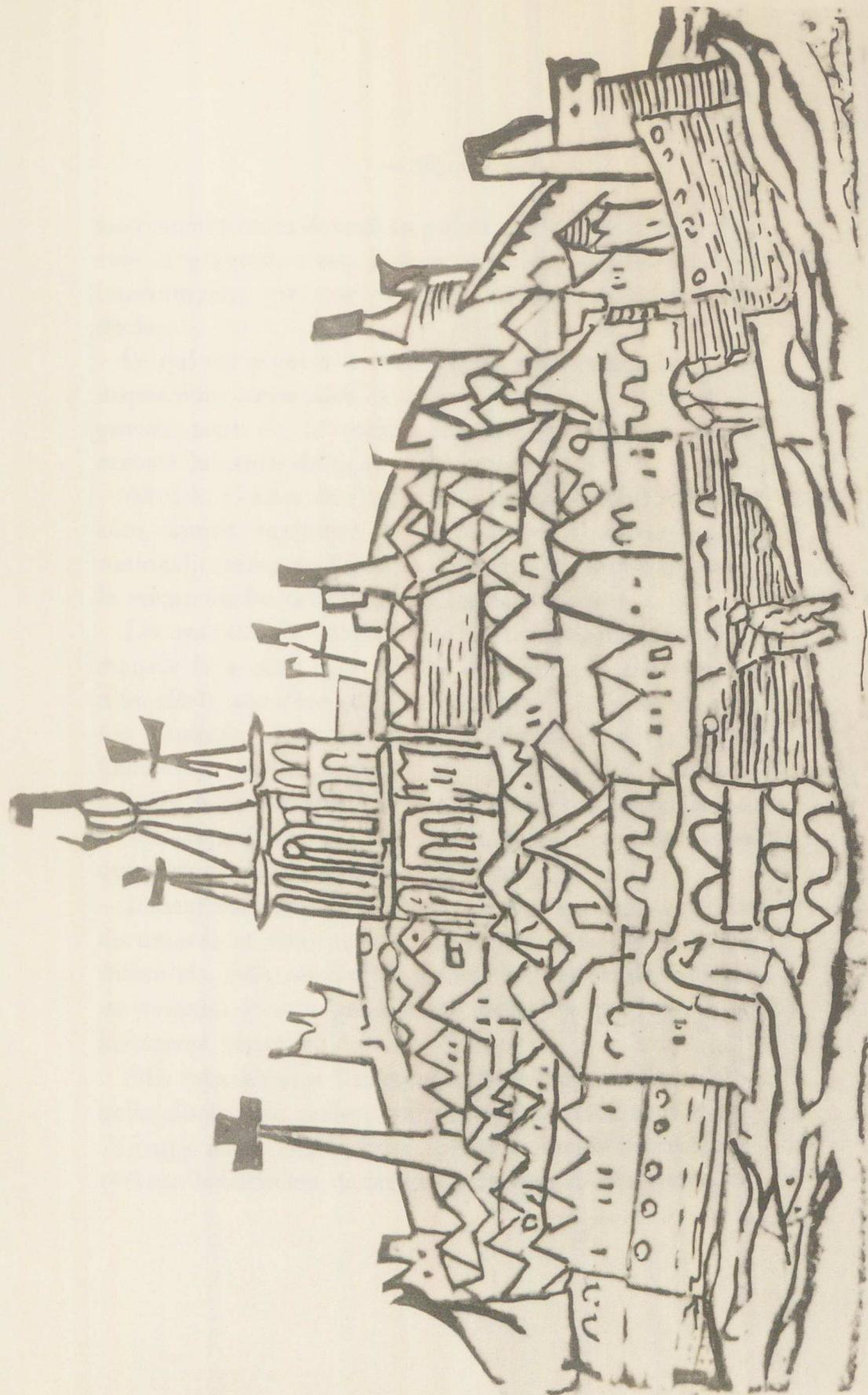
Séparant ces deux portions de la muraille, se dresse la Lakenmakerstoren, la tour des drapiers, dont, comme je

P'ai dit, le soubassement plonge encore dans la rivière. Elle aussi était surmontée d'une toiture circulaire pointue.

Ce même genre de toiture couronnait la Moerepoort, la porte de Visé, que le dessinateur a désaxée, sans doute pour nous en faire voir la baie. En faisant la part de cette déformation, on peut dire que ce témoin permet d'apprécier son souci d'exactitude. A l'angle gauche de la construction, on devine l'une des quatre tourelles prismatiques posées en encorbellement, au sommet des angles de l'édifice. La silhouette de celui-ci est bien celle que nous connaissons encore.

Ce louable souci dont fait preuve l'artiste pour s'efforcer de rendre fidèlement ce qu'il observait, doit nous inspirer confiance en lui. S'il lui arrivait de la trahir, il n'en faudrait accuser que son inexpérience. Aussi quand, à l'extrémité gauche de son œuvre, il nous montre la tour de Notre-Dame sommée d'une flèche en pointe accostée de quatre clochetons, nous pouvons bien nous en rapporter à son témoignage. Il est regrettable que son dessin ne nous fasse voir que la partie inférieure de la flèche et de deux clochetons. Cette disposition du couronnement de la toiture ne nous est révélée que par ce dessin et la gravure qui le suit chronologiquement (Planche II).

Malheureusement celle-ci est des plus succincte, et cette circonstance est d'autant plus regrettable que cette pièce est la seule qui nous montre la flèche dans toute son élévation. Autant qu'il soit permis d'en juger d'après un document aussi sommaire, la flèche était interrompue par un léger renflement, au delà duquel elle reprenait son



TONGRES ENTRE 1541 ET 1598.

mouvement ascensionnel en pointe. Ce que nous fait ainsi voir le graveur, c'est, à mon avis, une logette ajourée, interrompant par une verticale, la ligne oblique de la flèche.

Ce qui me porte à le croire, c'est précisément que cette disposition correspond à celle qu'offrait le faite de la grande tour de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, accosté lui aussi de quatre clochetons.

Ainsi le clocher de l'église de Tongres, berceau du diocèse, aurait reproduit le couronnement du sanctuaire national, centre de l'évêché. A quatre lieues de distance, la même flèche aurait dominé les deux cités.

Les travaux de construction de cette tour furent commencés le 4 mai 1442. Ils ne devaient pas durer moins d'un siècle, car c'est seulement en 1541 que la maçonnerie fut terminée, et qu'on entama l'édification de la flèche. Celle-ci ne devait subsister que jusqu'en 1598. Dans la nuit du 6 au 7 mai de cette année, elle fut consumée par le feu. Nos deux vues sont donc, je le répète, les seules qui permettent de s'en faire une idée.

L'identification des clochers qui figurent dans ces deux documents et dans ceux qui suivront, présente de réelles difficultés. Elles résultent pour une bonne part de l'absence de renseignements qu'auraient peut-être pu fournir les historiens tongrois.

S'ils mentionnent l'existence d'une église ou d'une chapelle dans telle maison religieuse, s'ils indiquent même l'époque de la construction, presque jamais ils ne caractérisent le bâtiment de façon à permettre de le reconnaître.

Qu'on n'objecte point que cette opération est rendue aisée par le repérage de la position respective des divers édifices. Applicable à une photographie, cette méthode ne peut être employée avec certitude quand il s'agit de documents dont les auteurs ne se piquaient point d'une telle exactitude. Les conclusions à tirer de l'examen de leur œuvre doit donc forcément revêtir un caractère conjectural. C'est sous le couvert de ces réserves que je m'enhardis à les formuler.

Voici pour les établir, les éléments dont je dispose.

Au XVI^e siècle, il n'existait à l'intérieur des remparts de Tongres que deux églises paroissiales et six maisons religieuses (1).

Construite à l'époque romane, l'église Saint-Nicolas, paroissiale de la collégiale, se trouvait à proximité du côté sud de la tour de cette dernière.

L'autre église paroissiale dédiée à Saint-Jean-Baptiste, mentionnée dès 1205, était située dans la partie méridionale de la ville, plus proche de l'enceinte que de l'église Notre-Dame. Reconstituée au XVIII^e siècle et ayant reçu un chœur de style roman, en 1888, cette église est encore affectée au culte.

En suivant l'ordre chronologique, on rencontre tout d'abord parmi les maisons religieuses, la recluserie qui existait déjà en 1258. Ce n'était alors, semble-t-il, qu'une

(1) Pour l'histoire de ces églises et de ces maisons religieuses, je renvoie à PAQUAY (*Bulletin*, t. XLVIII [1934]), qui donne sur chacune d'elles une notice succincte accompagnée de la bibliographie.

simple cellule accolée à l'église Saint-Jean. Plus tard, elle devint un couvent de religieuses du tiers ordre de Saint-François, éloigné de quelques pieds de l'église à l'ombre de laquelle il était né.

En 1591, l'ermitage, comme on l'appelait, fut reconstruit et agrandi, ainsi que son oratoire. Ce dernier avait-il antérieurement un clocher? Je l'ignore.

Avant 1276, les religieuses hospitalières de Saint-Jacques de l'ordre de Saint-Augustin, avaient installé leur maison à l'emplacement qu'elles occupent encore, dans la rue de Maestricht. Son église qui existait déjà en 1399, fut remplacée, en 1662, par l'édifice actuel.

Dès avant la fin du XIII^e siècle, aux environ de 1294, la jolie église du béguinage, heureusement sauvée, s'élevait dans le sud-est de la ville, à proximité de la porte de Visé.

La maison des chanoines réguliers de Saint-Augustin était située au sud-ouest de la collégiale, entre la porte de Coninxheim et celle de Liège. Elle avait son entrée dans la Kattestraat, et possédait une importante église qui avait été consacrée le 8 août 1499.

Si les religieuses du tiers ordre de Saint-François que l'on appelait communément les clarisses, étaient installées, au moins dès 1469, auprès de l'église Saint-Jean, rien ne prouve que leur chapelle mentionnée en 1584, existât depuis longtemps, ni qu'elle fût dotée d'un clocher.

Les sœurs de Sainte-Agnès qui suivaient, elles aussi, les règles du tiers ordre de Saint-François, étaient venues, le 24 juin 1434, établir leur couvent entre les Begijnhofstraat, Repenstraat et Korverstraat, donc entre le béguin-

nage et la collégiale. Elles possédèrent certainement une église, qui fut démolie en 1805, et dont des vestiges subsistent encore, mais j'ignore si elle existait déjà au XVI^e siècle, et dans l'affirmative qui est d'ailleurs probable, si sa tour était sommée d'une flèche.

Si j'insiste sur cette existence des couronnements de tours d'églises et de chapelles, c'est que, dominant les toitures des habitations particulières, elles attireraient l'attention de l'artiste qui ne manquait point de les faire figurer dans son œuvre. Comme leur présence contribue à rendre plus pittoresque la silhouette de la ville, il faudrait même craindre une tendance de sa part à les multiplier.

Le dessin du manuscrit de Jean de Brusthem montre quatre clochers à flèche et peut-être, vers la droite, un cinquième moins élevé et plus mince.

Trois d'entre eux s'étagent de droite à gauche, derrière la poterne du Geer. Il n'est pas douteux que la position que l'auteur leur a donnée ne correspondait point à la réalité. La troisième des flèches, située le plus à gauche, apparaît comme se trouvant plus au nord que la collégiale, là où jamais ne s'est élevé aucun établissement religieux. Dans ce secteur de la ville, l'œil n'aurait pu rencontrer que le clocher de l'église Saint-Jean et celui de la chapelle des clarisses. J'en cherche vainement un troisième dans la liste des établissements religieux du XVI^e siècle. Aussi pour expliquer la présence de la troisième flèche que dessine, dans ce groupe, notre auteur, je me vois forcé de recourir à une hypothèse.

Bien qu'il fasse partir sa représentation de la porte de

Liège, il omet toute la partie occidentale de la vue. C'était là que se trouvait l'oratoire conventuel le plus important que contenait la cité, l'église du couvent des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dans laquelle, le 17 mai 1506, Erard de la Marck avait reçu la consécration épiscopale. C'était une église remarquable dont la vue de 1677 (Planche VI) permet d'apprécier l'élégance. Elle se composait d'une nef unique terminée par une abside pentagonale sommée, à la rencontre de la nef et du chœur, d'un clocheton à logette et à flèche élancée. Il n'est pas téméraire de supposer que notre auteur aura tenu à montrer aussi cette église en la reportant plus à l'est.

A la droite et en retrait de ce groupe d'édifices religieux, apparaît encore la flèche d'un clocher et, entre celui-ci et la porte de Visé, une flèche plus mince.

Il est possible que le clocher désignerait la chapelle de l'hôpital Saint-Jacques. Dans ce cas, la flèche serait soit celle de l'église du béguinage, soit celle de la chapelle de l'infirmerie des béguines.

A l'avant-plan des remparts, coule le Geer sur la rive droite duquel se repose une botteresse liégeoise. Resserrée plus tard par l'établissement d'une digue où s'asseoit le boulevard des marronniers, la rivière avait alors plus d'ampleur. Je ne sais nullement s'il faut voir une fantaisie outrancière de l'auteur dans la représentation de trois ou peut-être de quatre barques se mouvant sur ses eaux, par le moyen de gaffes. L'une d'elles montée par des femmes fort appliquées à la manœuvre, porte à la poupe une corbeille de fruits.

Je n'oublierai pas de signaler tout à l'avant-plan, voguant paisiblement, le cygne, ancêtre sans doute de celui qui, plus tard, constituera le cimier du blason de la ville. On remarquera que sur aucune des trois vues où ce blason figure, et qui sont précisément les plus anciennes, il n'est sommé de cet attribut.

Ce qui achève de donner à cette représentation de la ville son aspect caractéristique, c'est la profusion des pignons aigus de ses habitations.

Ceux-ci, qui disparaîtront plus tard, se remarquent aussi nombreux sur l'autre vue que nous a laissée le XVI^e siècle.

C'est une gravure sur bois dont un exemplaire entier et deux fragmentaires ont été collés par Henri Van den Berch dans son manuscrit de *l'Etat de la sainte et noble cité, pays, evesché et diocèse de Liège*, aux folios 202 verso, 302 et 304 verso (Planche II). Dans son intégrité, la planche devait mesurer au plus nonante millimètres de largeur sur une hauteur de cinquante-sept millimètres. Des dimensions aussi réduites ne permettent qu'une représentation sommaire de la cité. L'auteur a cependant réussi à nous montrer bien des détails intéressants.

Comme son prédécesseur, il s'est placé au sud de la ville, mais par un artifice de perspective, il nous en fait voir l'ensemble comme s'il avait réussi à l'embrasser de haut, d'un coup d'œil. Il est évident que pour obtenir ce résultat sur un espace aussi restreint, notre graveur a dû condenser son sujet et l'a fatalement simplifié. Bien des détails ont été supprimés ou peut-être même ont été fondus l'un dans l'autre.

Pour autant qu'on en puisse juger, à une exception près, les tours du rempart ne sont point représentées, mais les six portes par lesquelles la ville communiquait avec l'extérieur, s'y trouvent figurées.

Je ne reviendrai point sur l'examen de la collégiale. Au pied de celle-ci, en avant de l'enceinte, sont placées les armoiries de la cité.

A droite, un pont que semble garder un homme d'armes, donne accès à la porte de Liège à laquelle fait suite, plus à droite, la porte de Visé si caractéristique.

L'enceinte s'infléchissant en ovale, rencontre ensuite la porte de Maestricht qui nous apparaît accostée de deux tourelles, et sommée d'une toiture en poivrière. Entre ces deux portes, le couronnement de la muraille est élargi en encorbellement. Ce détail doit aussi résulter d'une observation.

Je ne sais si à la partie extrême de la fortification, vers le nord, il faut voir la figuration d'une de ces tours. Celle-ci serait aussi coiffée d'une poivrière, et aurait, à gauche, une tourelle. Cette disposition concorderait mieux avec la représentation d'une porte, mais ce secteur de l'enceinte n'en comportait point. Cette tour serait alors la Schactentoren ou la Sacktoeren sensiblement déformée. Lui faisant suite, on rencontre une bâtisse rectangulaire sommée de créneaux. C'est bien cette forme, on pourra le contrôler grâce aux vues postérieures, qu'affectait la porte de Hasselt.

Celle de Saint-Trond est représentée par un bâtiment accosté d'une tourelle et couronnée par un pignon dans lequel il faudrait peut-être reconnaître une poivrière.

A gauche de l'écusson, s'ouvre la sixième porte, la porte de Coninxheim.

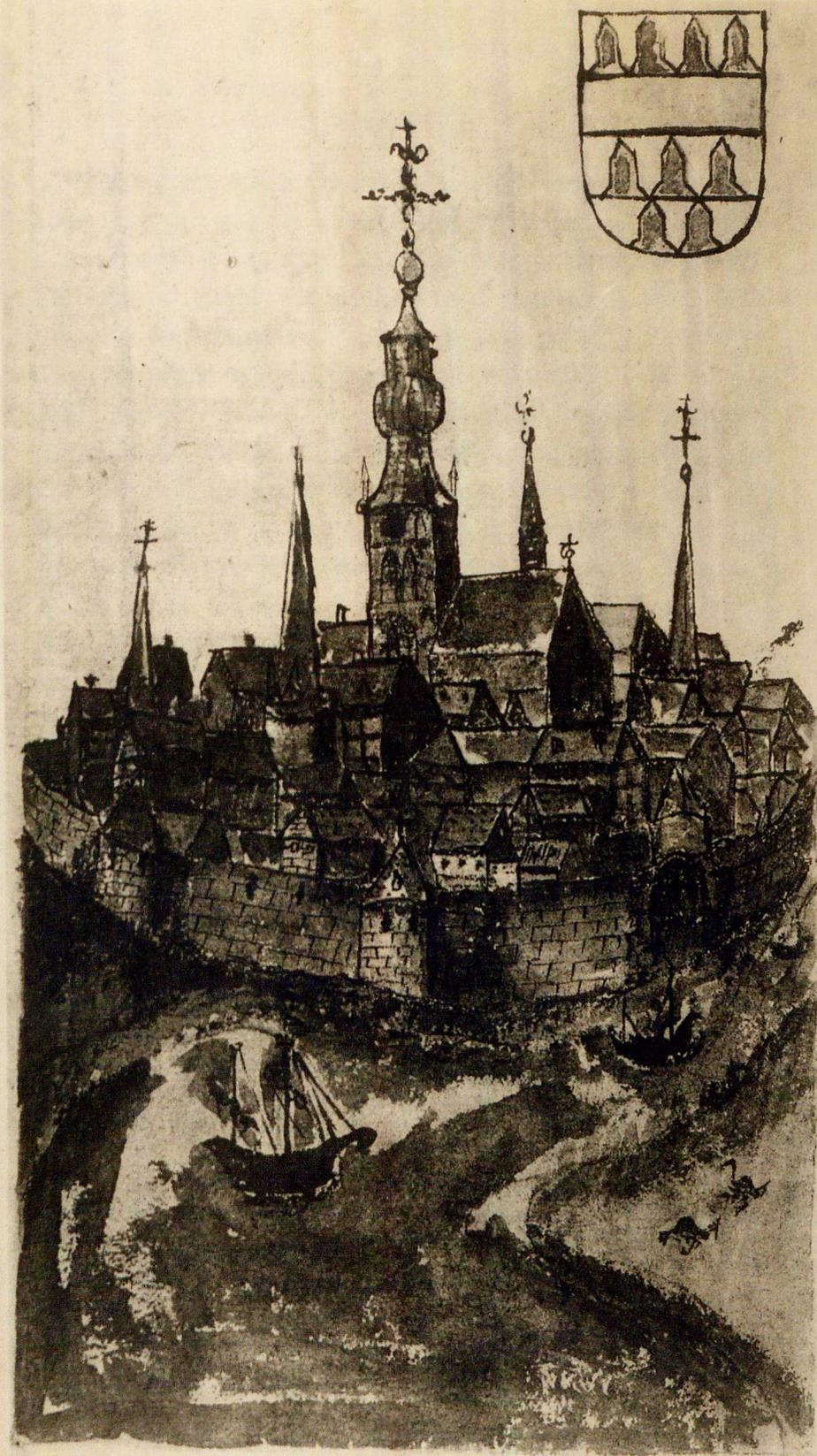
Le graveur réussit ainsi à nous faire voir d'un coup d'œil les faces occidentale et méridionale des murailles qui, formant un angle presque droit, ne pouvaient tomber en même temps sous le regard.

La flèche très élevée sommée d'une croix qui se dresse entre le rempart et la collégiale ne peut être que celle de l'église des chanoines réguliers. Deux autres flèches moins importantes dominent les toitures des maisons. Cette fois encore, j'en suis réduit aux suppositions. Peut-être la plus rapprochée de Notre-Dame, serait-elle celle de l'hôpital, et l'autre désignerait-elle soit la chapelle du couvent des clarisses dont elle marque assez bien l'emplacement, soit, d'une façon moins probable, l'église du béguinage.

L'auteur a eu soin d'omettre la représentation de l'église Saint-Jean qui aurait fâcheusement masqué une notable partie de la collégiale.

Sur la troisième vue, la flèche de celle-ci nous apparaîtra transformée. C'est un dessin à l'encre rehaussé d'aquarelle et mesurant vingt-quatre centimètres de hauteur sur une largeur de cent trente-quatre millimètres (Planche III). Il figure dans un paweiheart conservé au Musée archéologique de Tongres, exécuté en 1602. Ce dessin place devant nous la silhouette de la tour telle qu'elle subsista de 1200 jusqu'à l'incendie allumé par les troupes françaises, dans la nuit du 28 au 29 août 1677.

L'artiste a choisi le même point de vue que son prédécesseur immédiat. Comme lui, il s'efforce de rendre l'aspect



TONGRES EN 1602.

de la ville entière fût-ce au prix d'une déformation. Moins d'ailleurs encore que les auteurs des deux premières vues, il ne se soucie d'exactitude. Se préoccupant avant tout de l'ensemble, guidé par une sorte d'impressionnisme, il supprime sans scrupule ce qui ne le sert point, ou transpose les détails à son gré. Alors que la superficie de la ville pourrait s'inscrire dans un rectangle, il lui donne presque la forme d'un cercle. Mais il a soin, par exemple, de mettre en relief les particularités du parement des fortifications dont les joints des gros blocs sont minutieusement indiqués, ainsi que les meurtrières qui s'ouvrent sous la crête des murs. J'ajoute que la bonne volonté du dessinateur est d'ailleurs desservie par son inexpérience.

Dans le rempart, il place trois tours surmontées de poivrières, et dont une est munie d'une porte.

Mon très regretté ami Guillaume Sengers avait orné d'une reproduction de cette vue le calendrier mural pour 1936, du journal *De postrijder der provincie Limburg* qu'il dirigeait (1). Dans la légende qu'il y avait ajoutée, il spécifiait que les trois constructions que je viens de signaler, représentaient la tour Saint-Jean, celle du béguinage et la porte de Visé, la Moerepoort, munie d'une herse. Plusieurs raisons m'empêchent de me rallier à cette interprétation. Il est impossible de retrouver dans cette bâtisse circulaire la porte de Visé établie sur un plan rectangulaire,

(1) Je dois ajouter que, dans le but d'obtenir un meilleur effet, on a retouché le cliché photographique qui a servi à donner cette reproduction. Certains détails en ont été altérés.

et qui figure, semble-t-il à l'extrême droite, sommée d'une toiture à quatre pans.

Le Geer au delà de la porte de Visé, ne continue plus à baigner la base des remparts qui se dirigent vers le nord, tandis que la rivière poursuit sa course vers l'est. En situant la porte de Visé où je la marque, je demeure d'accord avec la topographie.

La construction que nous examinons, n'est nullement munie d'une herse, mais d'une porte garnie de pentures.

D'ailleurs, comme le montre la gravure que j'étudierai ci-après (Planche V), un pont fixe franchissait le Geer à proximité et non devant la porte de Visé.

Dans la baie fermée par un vantail et débouchant sur la rivière, nous retrouvons la poterne qui se remarque au centre de la vue la plus ancienne.

Pour ne point trop s'éloigner de la réalité, l'auteur aurait dû la placer, lui aussi, au centre de sa représentation, et figurer, à l'endroit où il a situé la poterne, la tour des drapiers, la Lakenmakerstoren, celle que Sengers, influencé par l'erreur de Paquay, appelait la tour du béguinage.

Entre la poterne et la porte de Liège, il n'existait alors aucune tour.

Je me hâte d'ajouter que l'on chercherait en vain dans les documents anciens, la mention, à cette époque, d'une tour Saint-Jean.

Dans la tour représentée vers la gauche, sur notre dessin, il faut donc voir la Velinxtoeren de la porte de Liège, et plus loin, la porte de Coninxheim. Je n'ai pas besoin d'insister sur les libertés que l'auteur prenait avec l'exac-

titude, mais je pense que mon interprétation est la seule qui ait chance de cadrer avec la réalité.

L'église Notre-Dame est fort sommairement rendue, pourtant sa flèche mérite de retenir l'attention.

Partant d'un plan carré, et compartimenté, elle passe par une ligne incurvée, à un globe aplati polygonal, sur lequel se pose une partie droite, sorte de belvédère, que coiffe le couronnement de la toiture, également incurvé. Au-dessus de celui-ci, figure un second globe dans lequel est fixée une grande croix ornementée, surmontée d'un coq.

A la base de la flèche, reparaissent les quatre clochetons qui la cantonnaient déjà antérieurement.

La précision des détails de la construction en permettrait une reconstruction.

Il existe à ma connaissance, deux vues isolées de l'église ainsi ordonnée. Toutes deux ont été reproduites par Paquay qui les a empruntées à l'ouvrage de M.-T. Thys (1).

La première, prise du côté sud de l'édifice, montre, au-dessus du transept, un clocheton que notre auteur ne figure point. L'autre présente l'église de face (2).

Ces deux vues ne sont que des reconstitutions tentées d'après des documents anciens.

Je suis tout disposé à croire que la représentation de la flèche donnée par notre auteur, est beaucoup plus proche de la réalité que celle de ces gravures modernes, où se voit une

(1) M.-T. THYS, *Le chapitre Notre-Dame de Tongres*, t. I, Anvers, 1888, p. 70.

(2) PAQUAY a reproduit trois fois la première vue (*Bulletin*, t. XXIX [1911], pp. 104-105, et t. XLVIII [1934], pp. 92-95, et *Guide*, p. 20). L'église vue de face, figure au t. XLIX, p. 149.

flèche beaucoup moins élevée qu'elle ne l'était en réalité.

En effet, d'après les indications recueillies par Paquay, la maçonnerie de la tour exhaussée de neuf mètres, après 1877, mesurait jusqu'alors, quarante-sept mètres cinquante centimètres qui, réduits en pieds de trente centimètres, donnaient, en chiffres ronds, cent quarante-huit pieds.

Or la flèche dont elle fut surmontée en 1600, était haute de cent vingt pieds, et la croix de vingt-quatre, ce qui, à quatre pieds près, donnait l'équivalent des cent quarante-huit pieds de la maçonnerie. Telles sont bien les proportions que fait voir notre dessin. Elles concordent avec celles que nous présente le tableau de 1677 où la flèche, beaucoup moins minutieusement rendue que par notre dessin, est aussi considérable par rapport à la tour.

Il est évident que, dans l'ensemble du bloc que forme la ville, c'est la silhouette de la flèche qui a surtout frappé l'auteur du dessin, et que c'est sur elle qu'il a voulu attirer l'attention. Le reste de l'édifice lui importe peu. Aussi le simplifie-t-il à l'excès. Il n'en demeure pas moins que grâce à lui, nous possédons la seule représentation certainement fidèle du clocher disparu en 1677.

A ceux qui connaissent les clochers bulbeux subsistant dans nos régions, point n'est besoin de faire remarquer combien celui-ci leur ressemble.

Je n'hésite donc pas à considérer ce dessin comme un document fort important pour l'histoire de l'église Notre-Dame.

J'ai fait observer que notre auteur avait représenté aux quatre angles de la flèche, des petits clochetons qui, moins

importants cependant, rappellent ceux qui entouraient la flèche de 1540.

Ces clochetons que nous relevons dans le document de 1662-1677 (Planche V), ne figurent ni sur les reproductions données par Paquay, ni sur le tableau de 1677. Cette divergence pourrait trouver son explication dans l'imprécision des documents que je viens de citer. Mais elle pourrait aussi résulter de la disparition des clochetons dans l'espace de temps qui sépare les deux groupes de représentations. Je tiens en tout cas leur existence pour certaine.

Le dessinateur, au premier plan de son œuvre, figure le Geer épanchant ses eaux dans les terrains avoisinants, et donne bien ainsi l'impression du marécage qui régnait à cet endroit. Deux cygnes s'y ébattent. Comme nous retrouverons encore ces palmipèdes sur le tableau de 1677, il faut bien admettre qu'ils étaient les hôtes de la rivière, et que ce n'est pas sans raison que les Tongrois en ont tiré le couronnement de leur blason.

Sans doute l'esprit de l'auteur était-il hanté par la légende qui voulait qu'en des temps très anciens, les flots de la mer fussent venus baigner les murs de la ville. Ce ne sont plus de modestes barques qu'il fait voguer sur le Geer, mais des bateaux munis de deux mâts. Vraiment nous aurions peine à l'en croire.

On remarquera que la construction des habitations a subi un notable changement. Bien peu nombreuses sont celles qui présentent encore un pignon à la rue.

Quatre clochers émergent de leur fouillis. Sans pouvoir l'affirmer d'une façon absolue, je serais tenté d'y voir, à

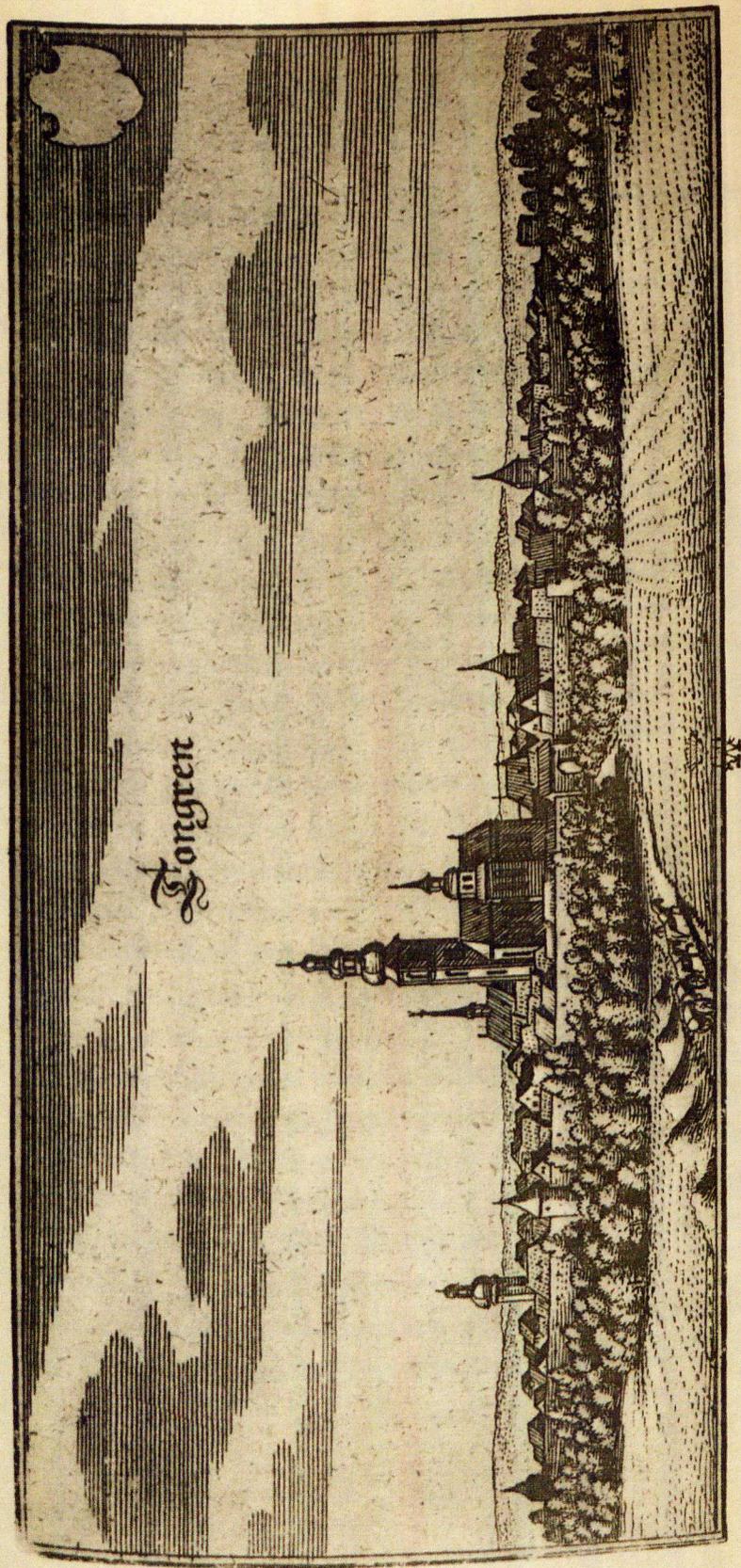
gauche de la collégiale, les flèches de l'église des chanoines réguliers et de l'église Saint-Nicolas ; à droite, celles de la chapelle de l'hôpital et de l'église du béguinage.

Le quatrième document qui se propose à notre examen m'est fourni par une gravure sur cuivre que Mathieu Merian a insérée dans sa *Topographia Westphaliae*. Elle mesure dix-sept centimètres de largeur et est haute de quatre-vingt trois millimètres (Planche IV). L'ouvrage ne porte point d'indication d'éditeur ni de date, mais l'auteur étant mort en 1651, on en place la publication aux proches environs de 1650.

Si le blason, dans l'angle supérieur droit de la planche, n'a pas reçu les armoiries de la cité, son nom : *Tongren*, ne nous laisserait aucun doute sur l'identité de la localité représentée. Il serait superflu de dire que cette précaution n'était nullement nécessaire, car divers points de repaire antérieurement observés suffiraient à faire reconnaître la ville.

Le graveur ne nous la présente point tout à fait du même endroit que ses prédécesseurs.

Je me hâte d'ajouter qu'étranger à la région, il se pique moins encore qu'eux, d'exactitude et de précision. Lui aussi cherche avant tout à nous donner une impression d'ensemble, en accentuant la masse formée par la collégiale, et il réalise son dessein de caractériser d'une façon suffisante la localité qu'il nous présente. Quelques touches achèveront d'en préciser la physionomie. Quant aux autres détails, plus que ses prédécesseurs, il les simplifie ou les transpose, à telle enseigne qu'il est malaisé de désigner d'une façon certaine l'endroit où il s'est placé.



TONGRES VERS 1650.

Comme sur les vues antérieures, la collégiale présente sa face méridionale. Le clocher se trouve donc à gauche. Logiquement, au premier plan, nous devrions encore voir couler le Geer. On pourrait évidemment objecter que l'auteur s'étant plus éloigné des remparts, la végétation très abondante lui aurait caché la rivière. Mais, pour détruire cette opinion, il suffit de faire observer que, dans le secteur sud de la muraille, n'était percée aucune porte. Pour en trouver une, il fallait atteindre vers la gauche, la porte de Liège. Ce ne peut guère être que celle-ci qui figure à peu près au centre de l'estampe, et vers laquelle se dirige une charrette attelée de deux chevaux. C'est du moins ce que suggère la position de cette route par rapport à la collégiale. On pourrait toutefois se demander si l'auteur n'aurait pas voulu représenter la route de Coninxheim. Dans ce cas, les petites éminences qui se voient à la gauche de la chaussée, figureraient les tumulus qui se trouvent à cet endroit. Il est bon de ne pas perdre de vue que l'exactitude ne constituait pas la vertu dominante du dessinateur.

Du point de vue choisi, la collégiale, qui n'est pas rigoureusement orientée, car sa façade regarde presque le sud-ouest, devrait se présenter en oblique. L'auteur ne s'en est pas tenu à cette déformation. Désireux de faire voir au spectateur la plus grande partie possible de l'enceinte, il ramène presque à l'horizontale, c'est-à-dire à une ligne courant de l'ouest à l'est, la portion des murailles qui, à gauche de la porte de Liège, filait du sud au nord.

C'est au prix de ce subterfuge qu'il arrive à nous faire voir, à l'extrême gauche, une construction circulaire avec

toiture en poivrière qui ne peut que désigner la porte de Saint-Trond. La tour analogue, beaucoup plus à droite, marquerait la porte de Coninxheim.

La porte de Liège dont j'ai parlé, est figurée par un bâtiment rectangulaire, en largeur, coiffé d'une toiture à deux versants. Son aspect rappelle singulièrement celui des portails de fermes de la Hesbaye. Il se retrouve à peu près tel sur la vue de Remacle Leloup. Mais je dois ajouter que sur celle-ci, la porte de Saint-Trond et même la porte de Coninxheim, se présentent sous une forme assez analogue. Par contre, la vue suivante nous fera voir la porte de Liège complètement différente.

De ce que je viens d'exposer découle que l'identification des détails de la vue de Merian, que je propose, est loin de me donner toute satisfaction. J'ajouterai cependant que c'est celle qui me paraît le plus acceptable. Mais peut-être me suis-je donné beaucoup de mal pour interpréter ce qui ne relève que de la fantaisie du graveur. Il ne faut pas non plus perdre de vue que le buriniste ou l'aquafortiste voulant rendre l'aspect d'une ville, ne traduit point directement son modèle. Il tracera d'après nature un croquis qui servira de base à son travail. Etranger à la région, il n'aura pas la ressource de compléter ou de rectifier son dessin. Combien d'erreurs peuvent en résulter !

Tenez aussi compte de ce que peut y ajouter d'imprécision la mentalité d'un artiste de ce temps et particulièrement de Merian.

Pour montrer Liège, au milieu du XVII^e siècle, ne s'est-il pas borné à copier la vue que l'édition de l'œuvre

de Guicciardin, publiée à Anvers, en 1582, contenait ?

Nous sommes en droit de nous demander s'il a vu Tongres, ou s'il n'a pas établi son œuvre d'après un croquis qui lui sera parvenu.

En tout état de cause, il lui suffisait, ainsi que je l'ai déjà souligné, de mettre en évidence la masse de la collégiale et de la surmonter du nom de Tongres, pour caractériser la vue qu'il offrait à ses lecteurs. Quelques flèches d'églises, quelques portes et quelques tours jalonnant l'enceinte, complétaient à suffisance la ressemblance.

Nous pouvons évidemment regretter qu'ayant eu l'occasion de tracer une représentation exacte de la ville, il se soit contenté d'une approximation. Sans doute, s'il pouvait entendre nos doléances, nous répondrait-il qu'il arrivait à contenter à moindres frais, ses acheteurs.

Retenons-en le peu de confiance que son œuvre mérite, mais essayons cependant d'en analyser les éléments.

Dans cette vue aussi, la collégiale se présente sous la forme qu'elle conserva de 1608 à 1677. Mais sa flèche est, comme je l'ai fait observer, trop peu élevée par rapport à la maçonnerie de la tour. Beaucoup moins correctement dessinée que dans la vue de 1602 (Planche III), elle évoque le couronnement d'une église russe. Le bras méridional du transept est surmonté d'une toiture du même style qui traduit peut-être le clocheton qui surmontait le centre de ce transept, à moins que, dans cette construction rectangulaire, on ne veuille voir l'église Saint-Nicolas.

J'y objecterai que cette église se trouvait située plus à l'ouest, et que sa tour ne devait recevoir qu'après l'incendie

de 1677, le couronnement analogue à celui de la tour de Notre-Dame, que nous montre Remacle Leloup. C'est pourquoi je m'en tiens à mon interprétation.

A gauche, entre les portes de Saint-Trond et de Coninxheim, le graveur qui décidément éprouve un faible pour ce mode de toiture, en coiffe une tour prismatique. Sur les autres représentations de la cité, je cherche en vain, à l'intérieur des murs, une construction de ce genre. Je ne puis en rapprocher que la tourelle voisine de la Vleyshouwerstoren, la tour des bouchers, sise entre les portes de Hasselt et de Saint-Trond. Sur les deux vues que Paquay donne de ses ruines (1), figure une tourelle à pans coupés qui rappelle singulièrement celle-ci. Il est douteux cependant qu'une tour des fortifications aurait été aussi élevée et coiffée de la sorte. En tout cas, si c'est d'elle qu'il s'agit, le graveur l'aurait changée de place.

Il ne faudrait d'ailleurs pas s'en étonner puisque l'on trouve presque accolée à Notre-Dame, à gauche et en arrière, une église avec clocheton à logette qui ne peut être que l'église des chanoines réguliers ou l'église Saint-Jean, transplantées elles aussi, au mépris de toute vraisemblance.

Dans ces conditions, comment réussir à identifier les deux autres clochers en pyramide quadrangulaire qui, à droite de la collégiale, se dressent vers le ciel, et qu'il est même malaisé de situer exactement sur un plan de la ville? L'un pourrait être celui de l'église Saint-Nicolas qui affec-

(1) *Bulletin*, t. XLIX (1935), p. 21.

tait une forme analogue. Quant au second, je me trouve dans l'impossibilité de formuler aucune hypothèse.

L'estampe dont j'achève ainsi l'étude, ne nous montre guère plus de clochers d'églises que nous n'en avons vu sur les représentations plus anciennes. Un grand changement s'était cependant, à ce point de vue, opéré depuis peu dans la cité.

De 1434 à 1626, aucun ordre religieux n'était venu s'y établir. Comme, d'autre part, aucune église paroissiale nouvelle n'avait été construite, aucun clocher n'y aurait été élevé, à moins qu'une des maisons conventuelles existantes, n'aurait édifié une chapelle, ou doté d'une flèche l'oratoire qu'elle possédait. Ainsi les religieuses de la recluserie Saint-Jean avaient reconstruit le leur, en 1591. De 1613 à 1626, les clarisses avaient procédé à la même opération.

De 1626 à 1675, la situation se modifie profondément.

En ce demi-siècle, sept ordres religieux viennent se fixer à Tongres.

En 1626, les récollets s'établissent entre les Wyngaardstraat, Nieuwen Steenweg et Sint-Janstraat, à l'emplacement qu'occupe la prison cellulaire. Treize ans plus tard, ils bâtirent une église qui fut démolie en 1810.

Les jésuites vinrent, en 1638, se fixer dans la Kielenstraat, mais n'y demeurèrent que jusqu'en 1675. Ils retournèrent alors à Maestricht, et furent remplacés par les carmes déchaussés anglais. Leur église disparut à la révolution.

Ce fut ensuite, en 1634, au tour des dominicains installés

entre les Predikheerenstraat, Kielenstraat et Munstraat, et qui, dès 1643, eurent une église, démolie entre 1804 et 1820.

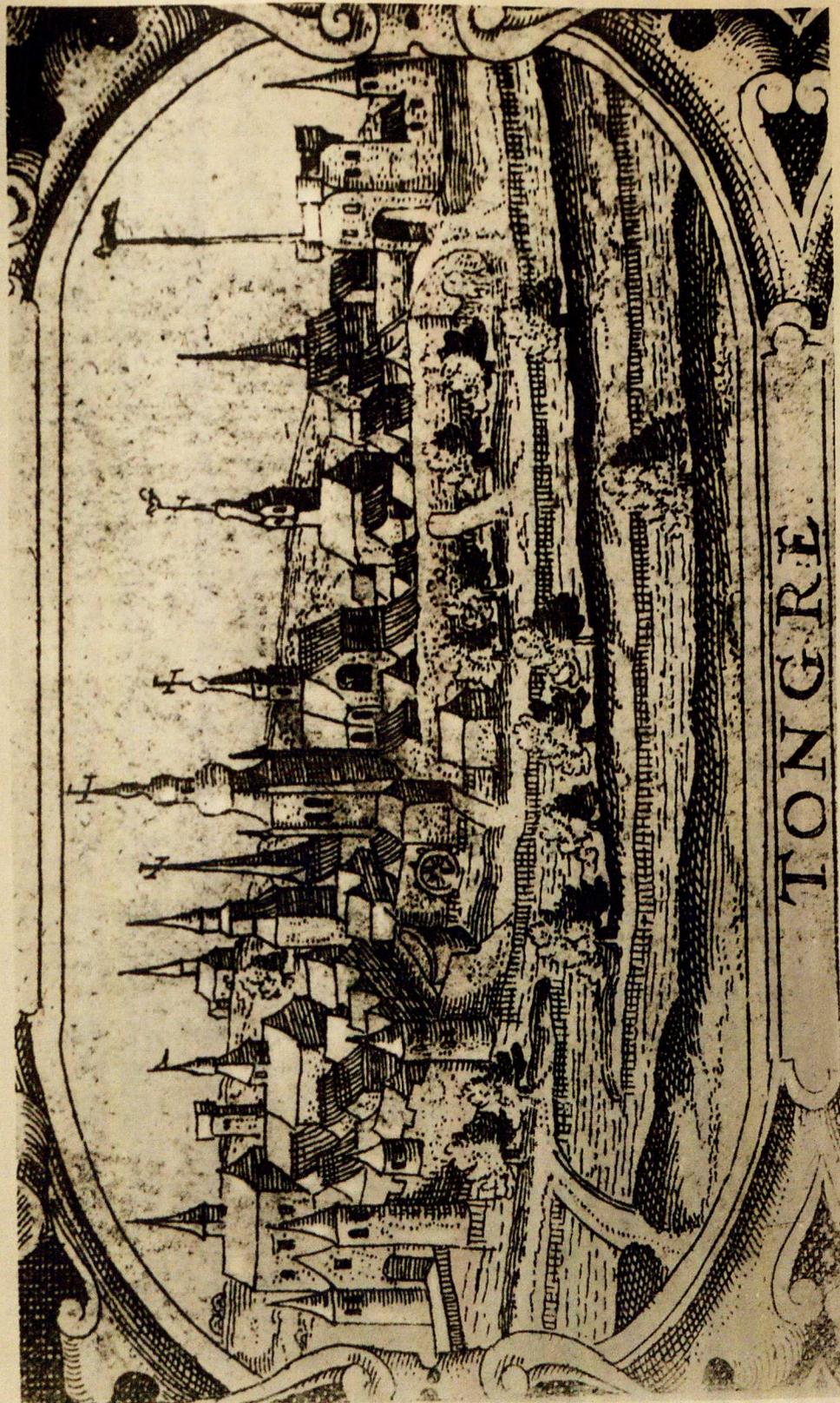
Les célestines et les sépulcrines vinrent en ville, la même année 1640. Ces dernières eurent leur couvent dit des Bons-Enfants entre les Wyngaardstraat, Koolkuil, Korverstraat et le Geer, en face de la prison actuelle. Leur église fut rasée en même temps que le couvent, en 1825.

Les sœurs grises, religieuses du tiers ordre de Saint-François, établirent leur résidence, en 1660, dans la rue Saint-Jean, à côté de l'ancienne recluserie de ce nom. De ces deux églises des murs subsistent encore.

Au total, à l'exception de ces dernières et des carmes déchaussés qui remplacèrent les jésuites en 1675, toutes les maisons religieuses nouvelles étaient érigées avant 1650.

A supposer que Merian ait exécuté son œuvre quelques années plus tôt qu'on ne l'admet d'habitude, il eût donc dû y faire figurer plus de clochers qu'il n'en a dessinés.

De ce que l'auteur de la vue à laquelle j'ai donné le numéro cinq (Planche V), nous montre un plus grand nombre de ces flèches, il n'y aurait donc pas lieu de conclure qu'il aurait tracé sa gravure postérieurement à Merian. Mais en dépit du caractère plus archaïque de sa représentation, un détail ne laisse point de doute à ce sujet. Il figure la tour de la chapelle de l'hôpital sous l'aspect qu'elle ne revêtit qu'en 1662. Sa planche a donc été réalisée entre cette année et l'année 1677 qui vit disparaître le couronnement bulbeux de l'église Notre-Dame. J'ajouterai qu'à mon avis, il convient de la rapprocher autant que



TONGRES ENTRE 1662 ET 1677.

possible de la première des deux dates entre lesquelles il est possible de la situer.

C'est une gravure sur cuivre où la représentation de la cité nous apparaît dans un encadrement au goût de l'époque. La planche mesure en hauteur cinq centimètres et en largeur huit centimètres. Son unique exemplaire est conservé dans le manuscrit de Henri Van den Berch que j'ai déjà cité.

L'auteur a choisi, au sud de la ville, le même point de vue que la plupart de ses prédécesseurs. Son œuvre accuse certaines maladresses, car il mêle la terre ferme et les eaux du Geer de telle sorte qu'il est malaisé de distinguer les unes de l'autre. On pourrait s'étonner de ce qu'il donne à la rivière morcelée en plusieurs bras, une importance telle qu'elle occupe plus de la moitié de la place. En la représentant ainsi, il n'a cependant fait que traduire la réalité. L'examen d'un plan de la ville publié en 1775, le confirme (1).

Les deux petits ponts qui enjambent le bras du Geer le plus rapproché des murailles, correspondent aux passerelles reliant actuellement au boulevard, la rue Corver et la rue des Vignes.

Le manque d'habileté de l'auteur ne détruit donc pas l'intérêt de ce qu'il nous présente. Là où le contrôle est possible, il se révèle sincère. Il me suffira d'apporter en exemple sa figuration de la porte de Visé. Sans doute l'a-t-il

(1) BARON D'ESPAGNAC, *Histoire de Maurice comte de Saxe*, t. II, Paris, 1775, pl. 16.

mal placée, mais les caractéristiques de son architecture sont nettement accusées. Je ne me vois donc pas en droit de suspecter son témoignage quand il nous détaille, à l'extrême gauche, la porte de Liège qui devait disparaître en 1673. Il possède ainsi le mérite de nous en donner la seule représentation qui nous en soit restée. C'était un massif de maçonnerie se terminant par un fronton triangulaire, et flanqué de deux tours coiffées de poivrières, dont l'aspect s'accorde bien avec celui des restes de la Velinx-toren. Ainsi figurée, cette porte, aux couronnements près, est bien celle que nous a représentée en partie, la vue du manuscrit de Jean de Brusthem. Leurs attestations se fortifient.

A droite de la porte de Liège, le rempart est bombé vers le sud, pour englober le quartier des tanneurs. Les termes dont s'est servi Jean Paquay pour signaler cette extension de l'enceinte, me paraissent obscurs : « Plus tard, on a englobé dans l'enceinte fortifiée le quartier des tanneurs, op de loren. Une fortification en terre fut élevée au delà de la rivière. L'enceinte fut prolongée des deux côtés jusqu'aux étangs des Motten ou Breeden wyer, aujourd'hui desséchés. Ces murs sont pour la majeure partie, construits en pierres de sable » (1). On voudrait savoir d'une façon précise quand s'effectua ce travail et en quoi, au juste, il consista. Dire que « l'enceinte fut prolongée des deux côtés » d'un point qui n'est pas déterminé, ne satisfait guère le lecteur.

Que l'on ne m'accuse point d'altérer la pensée de l'au-

(1) *Bulletin*, t. XXXI (1913), p. 79.

teur en tronquant son texte. En voici la suite : « Cette partie des remparts est connue sous le nom d'allée des marronniers. Elle est plantée d'une double rangée de beaux arbres plus de deux fois séculaires. Aux bords de la rivière, à l'ombre de leurs branches touffues, on jouit d'une délicieuse fraîcheur. On y voit les ruines de la tour des drapiers, Lakenmakerstoren. »

Ces phrases ne sont malheureusement pas plus précises que celles qui les précèdent. Elles confondent la « fortification en terre », devenue l'allée des marronniers et le nouveau tracé du rempart construit en pierres. De plus, elles laissent entendre que l'allée des marronniers et les ruines de la tour des drapiers se trouveraient du même côté de la rivière, tandis que la première est située sur la rive droite, et les secondes sur la rive gauche.

Si les textes font défaut, les monuments demeurent. Il suffit de les interroger. Ils prouvent que l'extension des remparts comporta deux opérations nettement distinctes.

La première consista à enclore dans l'enceinte, le quartier des tanneurs. Notre gravure montre qu'en 1662, c'était chose faite. Elle prouve aussi qu'à ce temps, la fortification en terre devenue l'allée des marronniers, n'existait pas encore. C'est ce que répète la vue de 1677. Dès lors, la seconde partie du programme ne put s'accomplir qu'au cours des travaux de restauration des remparts rendus nécessaires par les destructions opérées par les Français en 1673, travaux qui ne furent terminés qu'en 1729.

Le « plus tard » énoncé par Paquay désignerait donc deux époques séparées par plus d'un demi-siècle.

Muni de créneaux, surmonté d'une tourelle à encorbellement coiffée d'une poivrière, le secteur nouveau de la muraille qui encerclait le quartier des tanneurs, se terminait par une tour nouvelle également surmontée d'une toiture conique.

L'auteur si précis sur ce point, se montre singulièrement négligent en ce qui regarde les autres particularités de l'enceinte. C'est ainsi qu'il n'y figure aucune tour.

Point de doute cependant en ce qui concerne le pont grâce auquel la chaussée prend indirectement accès à la porte de Visé. J'ai déjà fait remarquer comme cette dernière est mal placée, mais combien, à cette réserve près, elle est exactement rendue. La toiture effilée dont l'avait surmontée le dessin du manuscrit de Jean de Brusthem ne s'y trouve plus, et comme ni la gravure du XVI^e siècle, ni celle de Merian ne font voir cette terminaison, il faudrait en conclure ou qu'il aurait été supprimé peu de temps après les années 1542-1549, ou que le dessinateur du manuscrit Brusthem aurait imaginé ce détail. La première hypothèse me semble plus vraisemblable. A l'une des tourelles d'angle de la tour, se dresse la perche surmontée de l'oiseau que les flèches des archers ou les carreaux des arbalétriers devaient s'efforcer d'abattre.

La tour avec toiture en poivrière, placée plus à droite, ne peut être que la Smeetoren, tour des fèvres.

J'ai déjà fait observer que le couronnement donné à la tour de Notre-Dame est bien, en dépit de sa moindre finesse d'exécution, le même que celui qu'a réalisé l'auteur du dessin de 1602. J'y insiste : tous deux montrent bien les

quatre petits clochetons d'angle supprimés sur les vues particulières de l'église.

Sept clochers escortent celui de la collégiale. Quatre d'entre eux sont situés à sa gauche, plus une tour dont je vais parler. Les trois autres s'espacent vers la droite. On remarquera qu'aucune des églises ou chapelles situées entre le rempart et Notre-Dame, n'est figurée.

Essayons d'identifier celles qui nous sont montrées.

Dans la première à gauche, derrière la porte, nous retrouvons aisément l'église du couvent des chanoines réguliers.

Une tour rectangulaire munie d'un couronnement en encorbellement, s'érige à droite. Sans doute faut-il y voir la Hemelingenpoort, la porte de Hasselt, à laquelle la vue de 1677 et celle de Remacle Leloup donnent un aspect similaire. Il est inutile d'ajouter qu'en ce cas notre graveur aurait nettement forcé la hauteur de ce monument.

La chapelle qui se trouve à sa droite, ne pouvait être que celle du couvent des célestines installées, ainsi que je l'ai dit, en 1640, dans la Hemelingenstraat.

A m'en tenir à leur position réelle, je me trouverais bien en peine pour identifier les deux autres clochers qui apparaissent entre celui des célestines et la tour de Notre-Dame, car le secteur nord-ouest de la ville n'a jamais renfermé d'autre édifice religieux. J'en conclus que le graveur y a transporté des constructions du secteur méridional, qui, représentées à leur place normale, auraient d'ailleurs presque complètement masqué la collégiale.

La confrontation avec la vue de 1677 que j'ai déjà men-

tionnée, et dont je vais bientôt m'occuper, prouve que le clocher à étages couvrait la tour de la chapelle des clarisses, et que la flèche effilée serait celle de l'église Saint-Nicolas.

L'emplacement qu'elle occupe ne permettrait pas non plus d'identifier la tourelle à ressauts qui se profile derrière la collégiale, le secteur septentrional ne possédant, lui non plus, aucune maison conventuelle. Peut-être faut-il admettre que l'auteur aurait audacieusement déplacé l'église des sœurs de Sainte-Agnès, située au sud-est de Notre-Dame, et dont le clocheton ressemblait à celui qu'il a figuré.

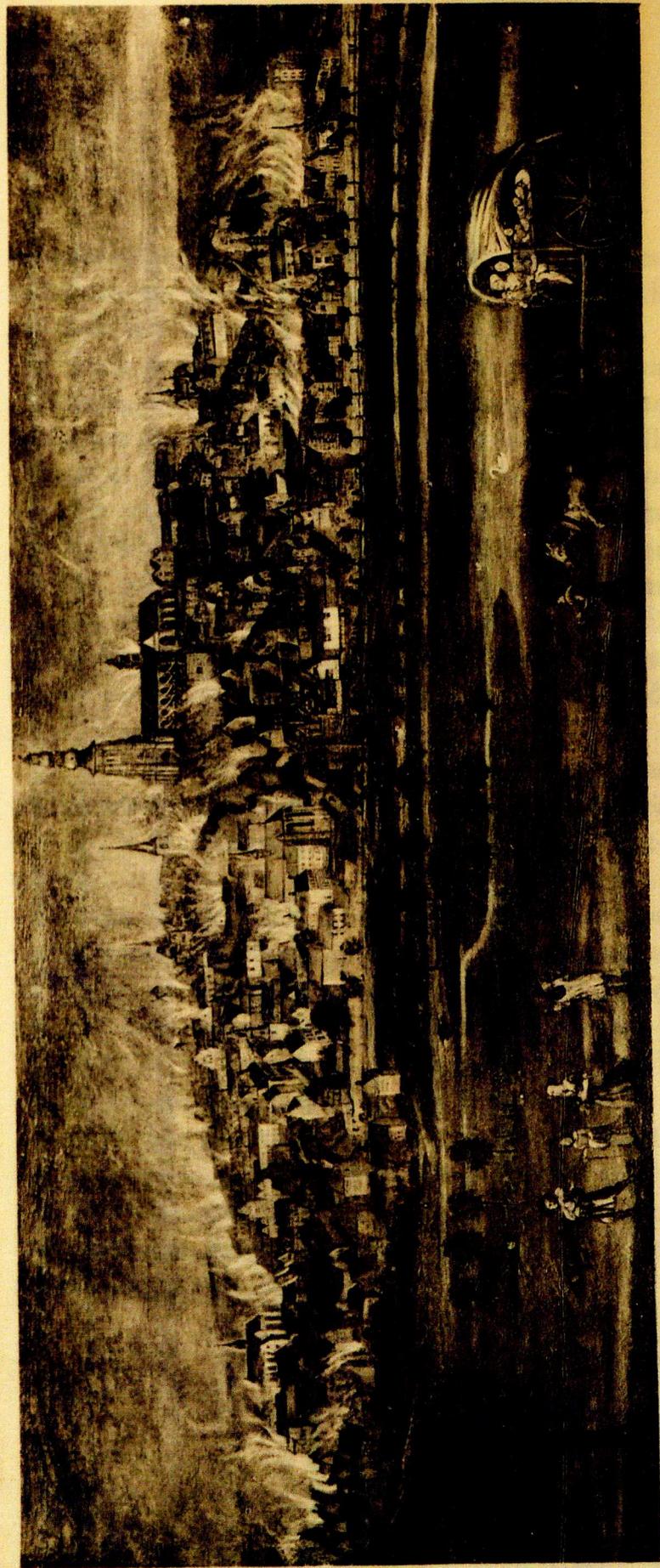
Les deux autres clochers distinguent, le premier la chapelle de l'hôpital, et l'autre soit l'église du béguinage, soit celle du couvent des carmes ou des dominicains.

La précision, on le voit, n'était pas non plus le fait de notre graveur.

L'aspect de la ville tel que nous venons de l'examiner, allait bientôt subir de nouvelles modifications. Peu d'années après 1673, les Français, je le rappelle, firent sauter les portes, à l'exception de celle de Visé, et les murailles de l'enceinte.

Quatre ans plus tard, dans la nuit du 28 au 29 août 1677, ils incendièrent plusieurs centaines d'édifices et d'habitations particulières. Au cours des deux mois suivants, ils poursuivirent le cours de leurs exploits.

Du grand incendie de la nuit du 28 au 29 août, un témoignage nous est conservé. Il est fourni par une peinture sur



TONGRES EN 1677.

toile mesurant un mètre soixante-deux de largeur et septante centimètres de hauteur, donnée au musée archéologique de la ville par la famille Slegers (Planche VI).

Si cette œuvre ne se distingue point par son caractère artistique, elle n'en présente pas moins un intérêt considérable. Les dimensions ont permis à l'auteur de détailler les édifices et même les maisons. Grâce à elle, il serait possible d'établir une maquette de la plus grande partie de la cité. Aussi c'est de grand cœur que nous pardonnons au peintre d'avoir, pour accomplir son dessein, quelque peu truqué l'aspect de l'ensemble, et donné à l'assiette de la ville la forme d'une colline par trop escarpée, dont le sommet est occupé par la collégiale, et dont les pentes dévalent doucement dans toutes les directions.

Je n'insiste que sur l'exagération d'une différence de niveau qui est d'ailleurs sensible, car entre la collégiale et le Geer, la dénivellation n'atteint pas moins de vingt-deux mètres.

Comme l'avaient fait, à l'exception de Merian, tous ses prédécesseurs, l'artiste a choisi son point de vue au sud de la cité, et il s'en est même éloigné plus encore que le graveur dont nous venons d'examiner la planche. Aussi la rivière et les terrains marécageux où ses eaux s'épanchaient, occupent-ils près de la moitié de la toile.

Tandis que la fumée et les flammes tourbillonnent au-dessus de la malheureuse cité sauvagement maltraitée, à l'avant-plan, une famille s'en éloigne. Elle est suivie par une charrette attelée de deux chevaux où s'entassent femmes et enfants, et que guide le père.

Indifférents au désastre, deux cygnes réveillés par le tumulte, animent les eaux.

Au sommet de la colline qui sert d'assise à la ville, se dresse la collégiale dont bientôt la toiture et le couronnement de la tour seront réduits en cendres. J'ai déjà signalé le défaut de proportions entre la maçonnerie de la tour et la construction en bois qui la surmonte, et que la vue de 1602 nous a montrée plus élevée. Mais un détail me frappe, sur lequel j'insiste. L'auteur n'a pas représenté les quatre clochetons d'angle. Ils manquent également, je l'ai dit, sur la vue isolée de l'église, publiée par Paquay, et cependant la vue de 1603 et la gravure de 1662 nous les font bien voir. En présence de ces témoignages irrécusables et contradictoires, faut-il conclure qu'au cours des quinze années qui s'écoulèrent entre 1662 et l'incendie de la ville, les quatre clochetons avaient dû être supprimés ?

En deçà de la ligne des anciens remparts ruinés, l'œil retrouve l'avancée du quartier des tanneurs. Plus à gauche, juchée déjà sur la colline, de manière à la bien faire voir, se profile l'élégante église du couvent des chanoines réguliers. Combien n'est-il pas regrettable que cette charmante construction ait été démolie !

Beaucoup plus à droite, sur la hauteur, l'œil retrouve la tour rectangulaire à encorbellement notée par le graveur de 1662. Mais ici, elle ne se présente plus seule. Elle a pour compagne une construction similaire située, semble-t-il, à quelques mètres. Ainsi semble se confirmer l'hypothèse d'après laquelle ces tours auraient constitué les défenses de la porte de Hasselt. La situation qu'elles occupent n'est pas pour y contredire.

En continuant vers la droite, on est forcé pour trouver à nouveau un clocher, de se rapprocher de la rivière.

A ce clocher à ressaut d'une tour de chapelle que nous avons vue sur la gravure précédente, est accolée une habitation formant équerre avec elle. Ces bâtiments constituaient le couvent des clarisses situé vis-à-vis de l'église Saint-Jean.

A gauche, se voit un clocher à flèche, situé à front de la Brekerstraat. C'est en vain que je cherche l'appellation de cette tour beaucoup moins élevée que celle de l'église des clarisses.

La construction, plus élevée que la nef de cette église des clarisses qui semble la continuer, en constituait sans doute le chœur. Dans ce bâtiment dont le toit est sommé d'un clocheton, je suis disposé à voir la chapelle primitive conservée comme chœur, et à laquelle, en 1613-1618, on aurait ajouté une nef plus longue.

Voici, à proximité, l'église Saint-Jean dont le transept est surmonté d'un clocheton.

Un clocheton beaucoup plus petit, se voit sur le toit d'un bâtiment en équerre, le couvent des sœurs grises du tiers ordre de Saint-François, et entre lui et l'église, se place l'ancienne recluserie alors occupée par les religieuses du même ordre.

Au-dessus de la toiture de l'église Saint-Jean, un peu en contre-bas et à gauche de la collégiale, se dessine une tour d'église au clocher effilé. Ce ne peut être que celle de l'église Saint-Nicolas qui, disparue dans les flammes, sera réédifiée sous une autre forme.

Je ne m'occupe pas d'une église plus lointaine au clocher également effilé. La gravure antérieure qui la porte aussi, montre qu'elle était située hors ville et sur la colline. C'est celle de Berg.

Il est très malaisé de distinguer entre les Wyngaardstraat, Nieuwen Steenweg et Sint-Janstraat, l'église du couvent des récollets proche du Geer, de même qu'entre les Wyngaardstraat et Korverstraat, l'établissement des sépulchrines qui fut démoli en 1825.

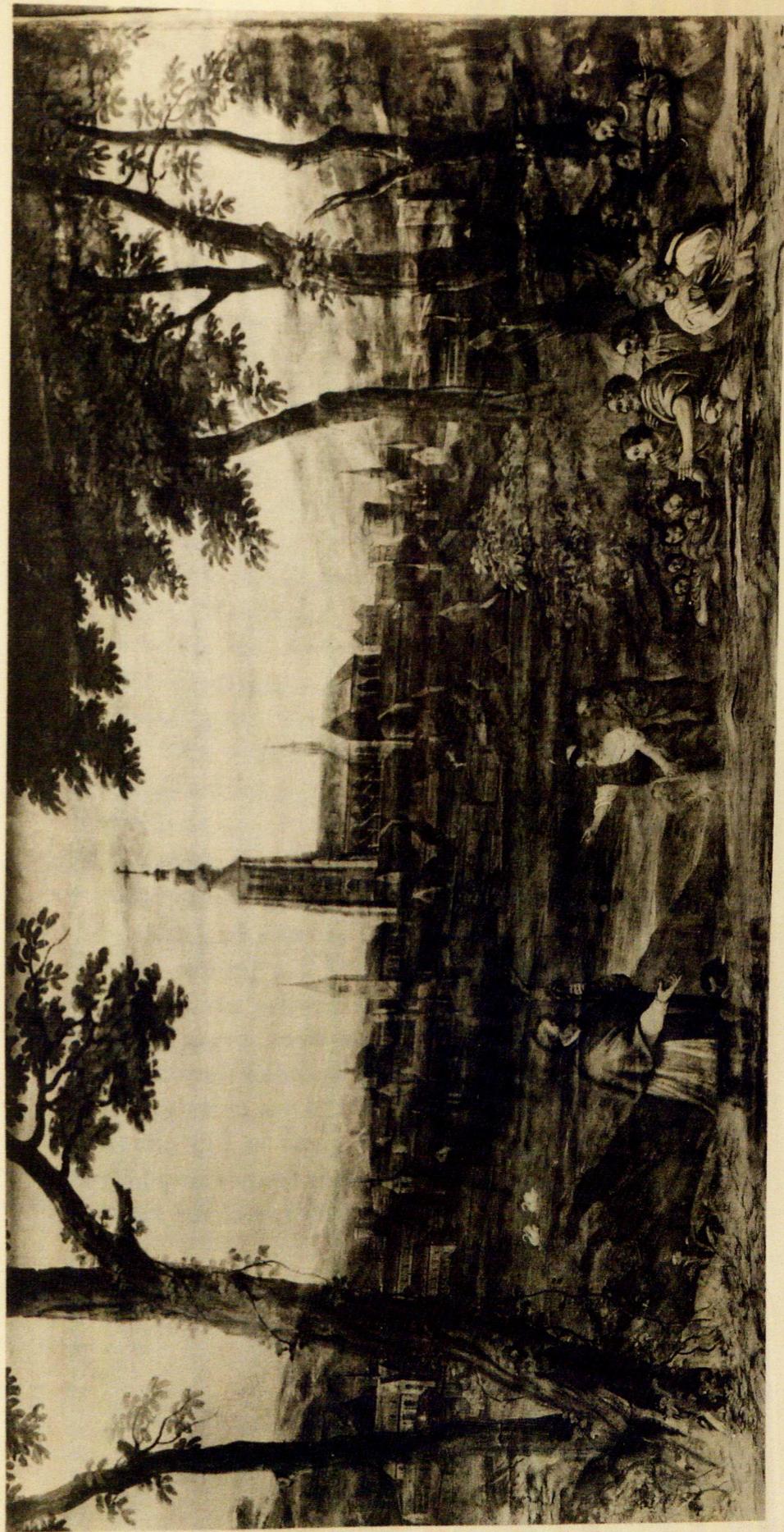
A droite de la Korverstraat dont la pente, comme celle des autres artères, est fortement exagérée, une petite église se présente isolée. Elle occupe bien l'emplacement du couvent des sœurs de Sainte-Agnès qui, elles aussi, suivaient la règle du tiers ordre de Saint-François. Leur église fut démolie en 1805. Des vestiges en subsistent encore.

Un peu plus haut, à droite, s'érigent trois édifices religieux. Ce sont l'église des carmes déchaussés qui, deux ans auparavant, étaient venus s'installer dans la maison abandonnée par les jésuites, et celle que les dominicains avaient construite en 1643.

Le troisième oratoire, celui de l'hôpital, n'apparaît qu'à travers les flammes. Comme il est situé au nord de la collégiale, il ne devrait même être que très peu visible.

En redescendant, à droite, vers le Geer, l'œil rencontre l'église du béguinage.

Entre elle et la porte de Visé, la présence d'une flèche du même genre que celle de cette église, mais beaucoup moins importante, m'intrigue. Peut-être était-ce un clocheton qui aurait dominé la chapelle de l'infirmerie du



TONGRES EN 1677.

béguinage. En tout cas, je cherche vainement un oratoire particulier à cet endroit.

Ainsi se termine l'analyse de ce tableau dont l'intérêt ne saurait trop être mise en lumière.

Quarante-cinq ans après l'incendie de la ville, le prévôt de la collégiale, de Neufcourt, fit exécuter six grandes peintures décoratives, mesurant environ trois mètres de hauteur sur quatre mètres de largeur, qui prirent place dans le chœur de l'église. Sur des fonds de paysage, l'artiste le peintre namurois Jean-Baptiste Juppín, avait figuré, entre autres, des scènes de la vie de saint Materne.

Ces toiles furent enlevées lors de la restauration du chœur de la collégiale. Roulées et déposées dans les greniers du cloître, elles sont malheureusement en fort mauvais état.

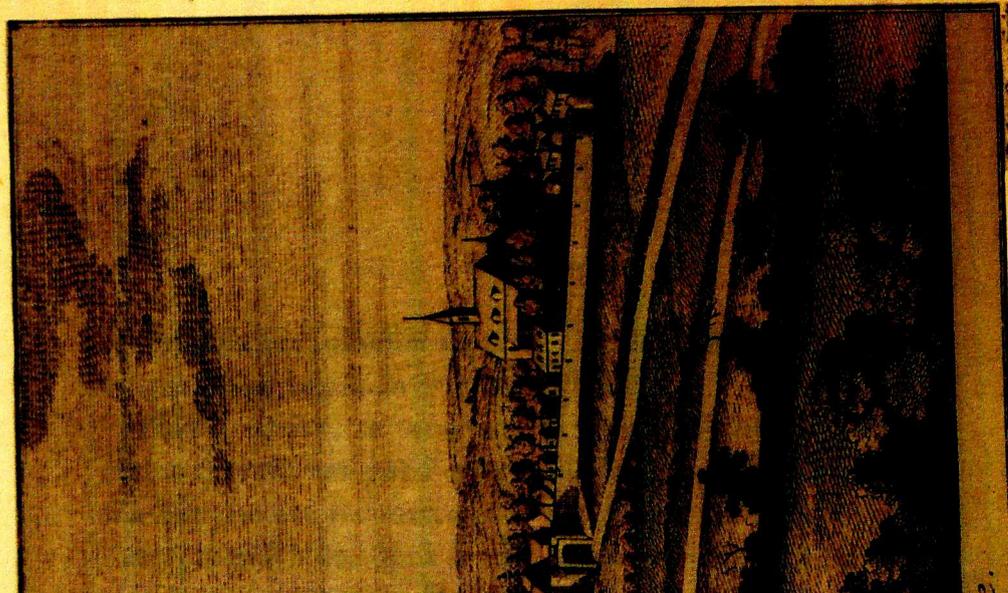
Sur l'une d'elles, figure une représentation de la ville telle qu'elle était avant l'incendie de 1677. Je dois à l'obligeance du Comte de Hemricourt de Grunne de pouvoir en mettre la reproduction sous les yeux du lecteur (Planche VII).

Sa valeur documentaire est assez mince car l'artiste, d'ailleurs étranger à Tongres, s'est visiblement inspiré de l'œuvre de son prédécesseur, tout en recourant sans doute aussi aux souvenirs de ceux qui avaient connu la ville antérieurement au désastre.

Sa figuration est la seule où l'on puisse bien distinguer le moulin qui se trouvait sur les remparts, à côté de la Vleyshouwerstoren, et qui ne se remarque que fort malaisément sur la vue de la ville en flammes (1).

(1) Ce moulin fut élevé, vers 1650, au point culminant des remparts, en vue

La vue dessinée par Remacle Leloup et accompagnant une notice sur la ville, figure au tome III des *Délices du Pays de Liège* publié par Saumery, en 1743 (Planche VIII). Ses dimensions sont trente-neuf centimètres sur vingt-trois centimètres. Des vues de Tongres, elle est la plus connue. Bien qu'elle soit loin de présenter le même intérêt que celle de 1677, son enseignement n'est cependant pas négligeable.



R. Leloup del.

rectangulaires jumelles que nous a montrées la vue de 1677, et qui défendaient la porte de Hasselt.

Plus à droite, se trouvent la base, en assises alternées fort bien rendues par l'artiste, de la tour des bouchers qui n'avait pas été reconstruite (1) et, à peu de distance, cette tour prismatique, dont le pied affecte la forme d'un talus, que nous a présentée Merian.

A peu près au milieu de l'estampe, la Kruispoort, démolie en 1876, donne passage à la route de Saint-Trond dans le tracé de laquelle le graveur a laissé une incompréhensible lacune, et dont se détache, vers la droite, la chaussée romaine qui se dirige vers Waremmes.

La ligne du rempart nous amène à la Steenrepoort ou porte de Coninxheim qui disparut en même temps que sa voisine.

Les photographies qui en furent prises alors (2), permettent de constater que Remacle Leloup s'est efforcé de les rendre exactement.

A l'extrémité de la muraille percée de meurtrières, la porte de Liège, vue latéralement, affecte la forme que Merian lui avait à tort donnée, en s'inspirant de celle de la porte de Tongres.

La collégiale occupe bien la position oblique nord-est, sud-ouest qui situe la façade occidentale à peu près dans l'axe de la route de Saint-Trond.

La flèche couronnant la tour édiflée de 1691 à 1703, et

(1) Cfr les photographies publiées par PAQUAY (*Bulletin*, t. XLIX [1935], p. 21).

(2) *Bulletin*, t. XXIX (1911), p. 68.

qui était beaucoup moins élevée que celle qu'elle avait remplacée, fut démolie en 1877 (1).

En avant de Notre-Dame et un peu à droite, se dresse la tour de l'église Saint-Nicolas portant le couronnement que lui avait donné sa restauration.

Pour le surplus, l'artiste a pris d'étranges libertés avec les édifices religieux que renfermait la ville. Ne se faisant pas scrupule, lui non plus, d'en modifier l'emplacement, il en a réparti harmonieusement les clochers. C'est ainsi que la partie à gauche de la collégiale qui n'en possédait que deux, en a reçu quatre. Comme ceux qui l'ont précédé, Leloup ne pousse pas l'amour de l'exactitude jusqu'à lui sacrifier l'impression d'ensemble. Il est de son temps. Nous aurions mauvais gré de le lui reprocher.

Il n'en serait pas moins vain de s'obstiner à tenter une identification rigoureuse des édifices qu'il nous met sous les yeux. Tout au plus serais-je en droit d'affirmer que, près de la porte de Liège, il a dessiné l'église du couvent des chanoines réguliers.

Le lecteur aura pu juger de la part qui revient à ces différents auteurs des documents étudiés, dans la reconstitution de l'aspect que revêtit Tongres, aux siècles passés. Pour l'histoire des transformations de l'église Notre-Dame, en particulier, et de celle des remparts, ils nous fournissent de précieux renseignements.

J'ai souligné l'intérêt considérable qui s'attache à la

(1) *Bulletin*, t. XLVIII (1934), p. 92. J. HARREWYN a publié, en 1711, une vue de la tour ainsi couronnée (*Délices des Pays-Bas*, t. III, Bruxelles, François Foppens).

peinture de 1677, document précieux entre tous. Mais en ce qui regarde le XVI^e siècle pour lequel jusqu'ici aucun témoin n'avait été signalé, je tiens à faire remarquer la grande signification du dessin du manuscrit de Jean de Brusthem et de la gravure sur bois de ce temps, si fruste qu'en soit l'exécution.

Que dans cette étude, des erreurs se soient glissées, nul n'en serait moins étonné que moi. J'ai d'ailleurs pris soin de faire valoir les circonstances atténuantes auxquelles je pense avoir droit.

Il me reste à souhaiter que, mettant à profit cette documentation, un archéologue tongrois entreprenne la tâche de faire revivre, en les dessinant, les divers monuments dont la disparition a tant appauvri la vieille cité.

JOSEPH BRASSINNE.

